



Centre d'étude et d'action
sociale de la Mayenne
(CÉAS)

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 19 novembre 2010

N° 384

Politique

Une jeunesse transbahutée : trois ministères en moins de deux ans

Si Marie-George Buffet a été ministre de la Jeunesse et des Sports durant près de cinq ans (1997 à 2002), la jeunesse a connu trois ministères de rattachement différents ces deux dernières années. Là voilà de retour avec l'Éducation nationale, comme du temps de Luc Ferry...



Luc Chatel

Novembre 2010 : Luc Chatel est ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative (Jeannette Bougrab, secrétaire d'État).



Marc-Philippe Daubresse

Mars 2010 : Marc-Philippe Daubresse est ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives.

Janvier 2009 : Martin Hirsch, haut-commissaire à la Jeunesse.



Martin Hirsch

Mai 2007 : Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (Bernard Laporte, secrétaire d'État en mars 2008).



Roselyne Bachelot



Jean-François Lamour

Mars 2004 : Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Mai 2002 : Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.



Luc Ferry



Marie-George Buffet

Juin 1997 : Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports.

Point... à la ligne

Le Parisien – Aujourd'hui en France : Circulez... Il n'y a plus rien à vendre !

Marie-Odile Amaury, à la tête du groupe Amaury, espérait probablement tirer beaucoup d'argent de la vente du *Parisien – Aujourd'hui en France*. Mais les propositions, notamment celles de Serge Dassault, puis de Vincent Bolloré, deux proches du président de la République, n'étaient sans doute pas à la hauteur des espérances de la propriétaire. Du coup, *Le Parisien – Aujourd'hui en France* n'est plus à vendre ! Tant mieux pour la liberté d'expression en France car on évite ainsi une accentuation de la concentration des médias (cf. CÉAS-point-com des 15 octobre et 5 novembre 2010).

Courrier des lecteurs



Un maire, proche du CÉAS, a réagi suite à l'article paru dans le n° 383 du 12 novembre 2010 (« Cynthia Fleury, philosophe : un "impératif d'invention démocratiques" ») : « Bravo pour avoir relaté l'article de Cynthia Fleury ; je l'avais lu dans le journal et l'ai trouvé très pertinent... Comme quoi les chemins de la démocratie sont toujours à réinventer et il ne faut pas se satisfaire des seules élections. Le mandat donné par le suffrage universel ne donne pas le droit de tout faire et n'importe comment. Un peuple n'est pas une entreprise où les actionnaires et les dirigeants font comme bon leur semble ; dans la notion de peuple, il y a toujours de sous-entendu une certaine idée de cohésion, et donc la nécessité d'obtenir au mieux l'adhésion du plus grand nombre aux projets et actions que l'on juge bon de proposer. Il y aurait beaucoup de choses à dire mais le plus dur, c'est de le mettre en pratique au quotidien ! »

À vos agendas

Le 30 novembre, à La Gravelle – L'Union européenne et les économies d'énergie

La Maison de l'Europe en Mayenne organise, le **mardi 30 novembre, à 20 h**, à l'Hôtel d'entreprises de l'Écoparc de la Gravelle, avec la communauté de communes du pays de Loiron, une conférence sur le soutien apporté par l'Union européenne à des projets locaux visant à réduire les consommations d'énergie et à développer l'utilisation des énergies renouvelables.

Au programme :

- Présentation du Fonds européen de développement régional (FEDER) par Gwénaél Dréano, de la préfecture de

la Mayenne ; et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), par Christine Savey, de la Direction départementale des territoires.

- Tour d'horizon de projets financés en 2009/2010 par le FEDER ou le FEADER, à travers les témoignages de bénéficiaires de ces fonds.
- Budget disponible et perspectives 2011 pour les (futurs) porteurs de projets mayennais.

Cette conférence est gratuite et ouverte à tous. Renseignements : 02 43 67 22 70

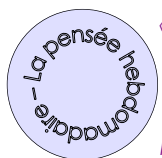
Quinzaine du service public en Mayenne – Ciné-débat et... grand débat

Les services publics sont « malmenés par des politiques néolibérales qui visent à marchandiser biens et services au détriment de l'intérêt général », souligne le Collectif départemental pour les États généraux du service public, créé en avril 2010 et qui rassemble des partis politiques, des syndicats et des associations. Le collectif organise une Quinzaine du service public avec trois temps forts :

Mercredi 1^{er} décembre, à 20 h, au cinéma Le Trianon, au Bourgneuf-la-Forêt, projection du film *L'École en campagne*, de Christian Tran (2003), suivie d'un débat sur l'école en milieu rural (entrée : 5 euros). Le documentaire évoque la fermeture annoncée, à Sainte-Eulalie, de la dernière école publique du haut-plateau ardéchois et la mobilisation des parents...

Lundi 6 décembre, à 20 h, au cinéma Le Vox, à Mayenne, projection du film *Le temps de l'urgence*, également de Christian Tran (2006), suivi d'un débat sur la santé et l'hôpital (entrée : 5 euros). Le documentaire « *saisit, à partir du cas concret de l'hôpital d'une petite ville, voué à la disparition, ce moment indécis où la démocratie est mise en péril par l'aveuglement des puissants* »...

Mardi 14 décembre, à 20 h, au Foyer culturel, à Laval, débat sur l'avenir des services publics en France, avec la participation de Jean-Michel Drevon, coordonnateur national des États généraux du service public.



« L'enjeu de la lecture [pour les étudiants] est très important car à diplôme égal, c'est la culture générale qui fera la différence entre deux candidats. Or la culture générale ne s'acquiert pas en deux heures. C'est le travail de toute une vie. À terme, la vision purement utilitariste de la lecture peut avoir comme conséquence le manque d'esprit critique et de recul par rapport à la société dans laquelle on vit »...

Adrien Gantois, vice-président de la Fédération des associations générales étudiantes (Fage),
Livres hebdo, n° 834 du 24 septembre 2010, p. 68.